

# Sully - Mantes-la-Jolie



- Légende :**
- ZAE
  - Commune
  - POS / PLU
  - Gare

Date de création : 2000  
 Superficie : 10,29 ha  
 Surface bâtie : 16,03 %  
 Fibre optique : ZAE desservie (CG 78 - sept 2014)

Accessibilité (STIF 01/2014) :

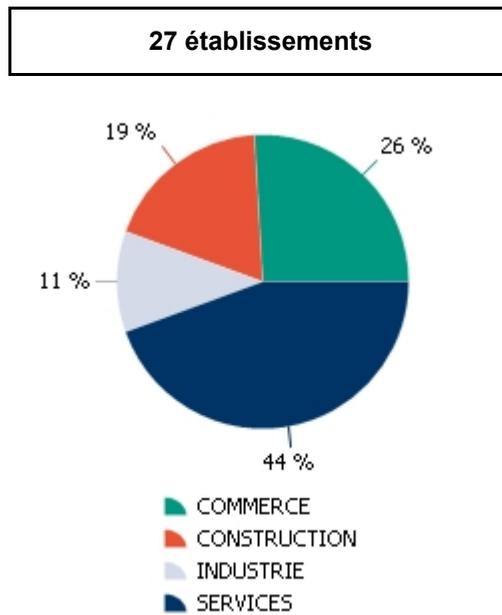
- La zone n'est pas desservie par une gare à moins de 500 m
- La zone est desservie par les lignes de bus 88 (COM'BUS/T.E.L./CSO), EXPRESS A14 Mantes (Express A14) et A, C et D (TAM)

Sources : BD ORTHO© 2011, BD TOPO© 2014, CCID 78, DDT 78, AUDAS - Février 2015

Données réglementaires du PLU élaboré / révisé le 20/03/2006 et modification du 21/11/2011

Libellé de zone	Surface en ha	Destination	Hauteur en m	Emprise au sol en %
UJS	10,15	ZAC Sully	7	40

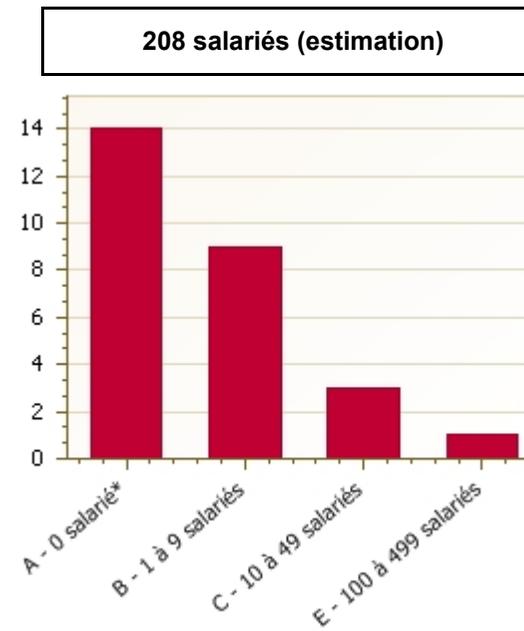
Répartition des établissements par secteur d'activités



Principaux établissements employeurs :

- LA GOELE EXOTIQUE
- DELAMARE SOVRA
- SAGE DRS
- SAE NORMANDIE
- TESSALU

Répartition des établissements par tranche d'effectifs



\* Etablissements dont le personnel est non salarié (structure familiale...), autoentreprise, effectif déclaré à la date de création, domiciliation.

Source : Fichier consulaire CCID 78 au 01/01/14